



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Maurice LAUGIER, Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de Lumière »,

Certifie qu'une erreur matérielle s'est produite lors de la saisie des délibérations du conseil communautaire du 17 octobre 2023, numérotées 2023-04-01 à 2023-04-30

Il convient de lire comme représentant de la commune de Thorame-Haute M. SGARAVIZZI Jean-Marie et non M. OTTO-BRUC Thierry ; aussi il convient de lire qu'il n'y avait pas d'élu représentant la commune de Thorame-Basse.

Fait à Saint André les Alpes le 16 novembre 2023

Maurice LAUGIER,
Président de la Communauté de communes
ALPES-PROVENCE-VERDON,
Sources de Lumière